

Commentaires recueillis lors d'une consultation sur la réforme électorale

Bureau du TJ Harvey, député

Tobique—Mactaquac (Nouveau-Brunswick)

Questions de discussion

Que pensez-vous de l'actuel système d'élection des députés au Parlement (avantages/défauts)?
Sentez-vous que votre vote se traduit de façon juste dans les résultats?

- Le système actuel est meilleur que certains ne le pensent en ce moment.
- Le plus grand avantage du système actuel est qu'il favorise la formation de gouvernements majoritaires.
- Permet aux partis d'obtenir un soutien généralisé plutôt que restreint, et la surveillance se fait plus aisément.
- Défauts : plus d'inconvénients que d'avantages. Beaucoup de gens ne votent pas.
- La voix d'une partie des électeurs n'est pas entendue.
- Le système devrait être plus équilibré : il devrait donner plus de place aux débats et avoir la capacité de fonctionner de lui-même.
- Le changement est nécessaire pour amener les gens à voter (augmenter le taux de participation électorale).
- Le mode de scrutin préférentiel est préférable aux autres modes proposés, qui sont en fait plus difficiles à comprendre.
- Non à un référendum
- Pas en faveur du système actuel, car il permet l'élection de gouvernements majoritaires, même si le taux de participation n'est que de 40 %.
- La représentation proportionnelle complète est la meilleure solution.
- La représentation est importante pour s'assurer que la voix des électeurs est entendue. Le vote proportionnel doit permettre de faire entendre sa voix.
- Les électeurs aimeraient savoir que leur vote « compte ».
- Le jour de l'élection devrait être désigné comme un jour de congé national afin d'augmenter le taux de participation en incitant les gens à voter, peu importe le mode de scrutin choisi.
- Des changements sont nécessaires pour accroître le taux de participation électorale; on s'inquiète que la voix de l'ensemble des Canadiens ne soit pas entendue (p. ex. d'autres solutions doivent être envisagées, car l'accessibilité au processus de vote est limitée pour les aînés et les personnes ayant un handicap).

- L'accent devrait être mis sur les moyens de mieux faire entendre la voix du public.
- Il faut améliorer les connaissances du public.
- Mentalité d'ancien gouvernement (libéral contre conservateur)
- Il faut encourager les jeunes à s'impliquer dans le processus; les jeunes dans les écoles pourraient en fait à leur tour encourager leurs parents à voter.

Avez-vous une préférence parmi les autres modes de scrutin possibles? Quelles sont les caractéristiques spécifiques qui vous importent dans un système électoral (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?

- Le système actuel comporte d'importants défauts : vote stratégique (les électeurs sont obligés de voter pour un candidat donné pour atteindre les résultats visés à l'échelle fédérale); coûteux d'annuler les modifications apportées aux lois par le gouvernement précédent.
- Représentation proportionnelle - les parties se concentrent sur leur base de partisans étroite.
- Possibilité de voter pour un parti au premier tour de scrutin, puis de classer les parties par ordre de préférence (deuxième choix).
- Les électeurs n'ont aucun contrôle sur la formation de coalitions.
- Il y a des solutions plus faciles que la représentation proportionnelle - l'objectif principal à atteindre est l'accroissement de la participation électorale.

Pourquoi de nombreux Canadiens choisissent-ils de ne pas participer au processus démocratique? Comment encourager la participation des électeurs.

- Des Canadiens ont le sentiment que leur vote ne compte pas et donc choisissent de ne pas voter du tout.
- La sensibilisation fait défaut.
- Manque de compréhension du système dans son ensemble (santé, éducation, routes).
- Il faut faire comprendre aux jeunes l'importance de voter (cours à l'école, simulations d'élections).
- Il faut baisser l'âge du droit de vote pour impliquer les jeunes dans le processus électoral – inculquer la notion de responsabilisation (p. ex., 16 ans).
- Le taux de participation n'est pas juste une question d'âge ou de compréhension du système électoral.
- Il serait bon examiner la possibilité de permettre le vote en ligne – nous faisons nos opérations bancaires en ligne, pourquoi ne pouvons-nous pas voter en ligne? (p. ex., une application d'Élections Canada pour accroître la participation)
- Envisager la possibilité de désigner le jour des élections comme un congé national, car certaines personnes ne profitent pas de la possibilité d'aller voter à un bureau de vote par anticipation ou ne peuvent pas aller voter en raison de leurs horaires de travail ou de problèmes de transport

- Dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, le manque de transport est un obstacle important.
- Des services de covoiturage et de transport communautaires devraient être offerts pour coordonner le transport des électeurs.
- Le vote par anticipation est une bonne chose et renforce la flexibilité du système.
- Sensibilisation aux autres méthodes de vote, comme le vote par anticipation, et promotion de ces méthodes.

Êtes-vous d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cette mesure peut comprendre la possibilité d'annuler son vote.)

- Contre
- Voter de manière informée est plus important que le simple fait de voter.
- Davantage d'électeurs voteraient sans connaître les enjeux.
- Comment peut-on pénaliser une personne qui n'a pas les moyens d'aller voter (p. ex., le transport)?

Croyez-vous que les Canadiens devraient pouvoir voter en ligne? Voudriez-vous conserver les procédures actuelles de vote? (c'est-à-dire se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)

- À notre ère, le vote en ligne serait bénéfique.
- Il faut évoluer avec son temps.
- Augmenterait le taux de participation
- Une combinaison de vote en ligne et de vote dans les bureaux de scrutin serait utile pour accroître le taux de participation et pour répondre aux besoins de tous les âges et de toutes les tranches de la population.
- Permettra d'aider certaines tranches de la population à aller voter.